2007-05470/

FRSQ - Actualités

BULLETIN D'INFORMATION 25 février 2003

ÉTHIQUE

LE FRSQ SE DOTE D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au cours de sa réunion du 14 février dernier, le conseil d'administration du FRSQ a adopté, en première lecture, son Code d'éthique et de déontologie. Ce code s'adresse autant aux **membres du CA**, à ceux de la **haute direction** du FRSQ, aux **conseillers scientifiques**, aux **membres du personnel**, qu'aux **membres des comités d'évaluation** et aux **directeurs de centres de recherche et de réseaux**.

Ce code vise aussi les **chercheurs** et les **étudiants** financés par le FRSQ à titre de réglementation supplétive, dans l'hypothèse où leur établissement d'appartenance n'aurait pas adopté un document similaire.

Le Code est disponible dans le site Web du FRSQ, sous la rubrique ÉTHIQUE. Pour toutes questions ou des commentaires, contactez Pascale Valois, chargée de projet au FRSQ.

FRAIS INDIRECTS DE LA RECHERCHE

Le FRSQ poursuit son travail avec les parties concernées afin d'établir une convention commune de partage des frais indirects entre universités et centres de recherche qui satisfasse à la fois le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé et des Services sociaux, les universités et les centres de recherche en milieu hospitalier.

En effet, rappelons que la formule actuelle de partage des frais indirects de la recherche entre les universités et les centres de recherche en milieu hospitalier varie d'une université à l'autre.

Pour plus d'information, consultez l'énoncé de position du FRSQ approuvé par le CA du FRSQ au cours de sa dernière réunion, qui constitue une analyse de la question et une proposition de partage.

Le FRSQ estime que l'argent des frais indirects doit servir aux fins pour lesquelles il est destiné, c'est-à-dire à soutenir l'infrastructure des centres. Ainsi, les subventions octroyées aux centres par le FRSQ pourront contribuer à soutenir la recherche, tel que prévu dans la mission fondamentale du FRSQ.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DES RÈGLES STANDARDISÉES

Tel que mentionné dans le dernier numéro de ce bulletin (9/01/2003) les conseils d'administration des cinq organismes que sont le FRSQ, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, Valorisation-Recherche Québec et Génome Québec ont approuvé les grands principes présentés dans le plan d'action de gestion de la propriété intellectuelle du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche (MFER).

Tous les chercheurs qui feront une demande de financement à ces organismes devront désormais s'engager par écrit à respecter les normes de ce plan d'action.

Pour plus d'information, consultez la foire aux questions.

APPEL DE CANDIDATURES

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR L'UTILISATION DES MÉDICAMENTS : RECRUTEMENT D'UN NOUVEAU DIRECTEUR

Le Réseau québécois de recherche sur l'utilisation des médicaments (RQRUM) a constitué un comité de recrutement qui fera une recommandation au Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) et au Conseil du médicament pour la nomination d'un nouveau directeur du RQRUM.

Le directeur du RQRUM a la responsabilité d'assurer le leadership nécessaire à la vitalité du Réseau, à la participation active de ses membres, à la formation de nouveaux chercheurs, à la pertinence et à la qualité scientifique des activités du Réseau ainsi qu'au développement de partenariats avec des organismes publics ou privés. Il est responsable de convoquer les réunions du comité exécutif et de l'assemblée générale des chercheurs du RQRUM et préside ces réunions. Il est responsable de la gestion du budget du Réseau. Avec l'exécutif, le directeur voit à l'établissement d'un processus de sélection et de révision des objectifs et des priorités du Réseau, en harmonie avec les besoins liés au développement et au transfert des connaissances sur l'utilisation des médicaments au Québec et dans le respect des spécificités du programme des réseaux thématiques de recherche du FRSQ. Il assure la transparence, l'efficacité et l'équité dans l'allocation et l'utilisation des fonds consentis au Réseau. Le directeur voit au rayonnement scientifique du Réseau sur la scène nationale et internationale. Le mandat du directeur est de quatre (4) ans, renouvelable une fois.

La personne recherchée est un(e) chercheur(e) autonome actif/active dans le domaine de la recherche sur l'utilisation des médicaments, possédant une très forte crédibilité scientifique auprès de la communauté des chercheurs, des qualités démontrées de leader et de rassembleur, une grande ouverture d'esprit face aux différents domaines de recherche associés à l'utilisation des médicaments et une vision du développement de la recherche sur l'utilisation des médicaments au Québec. Les candidatures doivent être accompagnées d'un *curriculum vitae* et d'une courte lettre (3 à 5 pages) résumant la vision du candidat sur le développement stratégique de la recherche sur l'utilisation des médicaments au Québec pour les prochaines années, le rôle que le RQRUM sera appelé à y jouer et les modèles d'intégration des différents domaines de la recherche sur l'utilisation des médicaments qui y seront privilégiés, le tout en collaboration avec le Conseil du médicament.

Les candidat(e)s sont invité(e)s à soumettre leur candidature **avant le 14 mars 2003**, de préférence par voie de courrier électronique, à Mme Jocelyne Moisan, présidente du comité de recrutement.

Les candidats qui souhaitent obtenir plus de renseignements sur la nature du poste ou sur les modalités de mise en candidatures peuvent également contacter Mme Jocelyne Moisan (418-682-7511, poste 4654) ou M. Pierre Boyle, vice-président exécutif du FRSQ (514-873-2114, poste 227).

Jocelyne Moisan, PhD
Présidente du comité de recrutement
Unité de recherche en santé des populations
Centre hospitalier affilié universitaire de Québec
1050 chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 4L8
Télécopieur : 418-682-7969

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE FRSQ RENCONTRE LES ÉTUDIANTS ET LES CHERCHEURS

À l'occasion de sa dernière assemblée, le CA du FRSQ a été chaleureusement accueilli par l'Université Laval. Les membres du CA ainsi que la direction du FRSQ ont pu rencontrer les étudiants et échanger avec eux au cours d'une séance d'information très riche animée par Julie Saint-Pierre, étudiante à l'Université Laval au programme M.D. / Ph.D. et membre observatrice du CA du FRSQ.

Une seconde séance d'information animée par le docteur Michel Bureau, pdg du FRSQ, a permis aux chercheurs de l'Université Laval de prendre connaissance des détails du nouveau programme de professeurs-chercheurs mis de l'avant par le FRSQ, grâce au soutien du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche.

En fin de journée, à l'invitation du recteur de l'Université, monsieur Michel Pigeon, le docteur Bureau a présenté à un groupe de représentants de la recherche les grandes lignes des orientations du FRSQ pour les trois prochaines années.

Le bulletin FRSQ-Actualités est publié régulièrement par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) à l'intention des représentants de la communauté scientifique et des partenaires.

Toute correspondance doit être adressée à :
FRSQ-Actualités
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3C6
Téléphone : (514) 873-2114
Télécopieur : (514) 873-8768
Courriel : communications@frsq.gouv.qc.ca
Site Web : www.frsq.gouv.qc.ca

Fonds de la recherche en santé Québec